

## University of Groningen

### Key drivers' perspectives on the institutional uptake of virtual exchange.

EVOLVE Project Team

**IMPORTANT NOTE: You are advised to consult the publisher's version (publisher's PDF) if you wish to cite from it. Please check the document version below.**

*Document Version*

Publisher's PDF, also known as Version of record

*Publication date:*

2020

[Link to publication in University of Groningen/UMCG research database](#)

*Citation for published version (APA):*

EVOLVE Project Team (2020). *Key drivers' perspectives on the institutional uptake of virtual exchange. Case Studies from 9 European HEIs.*

**Copyright**

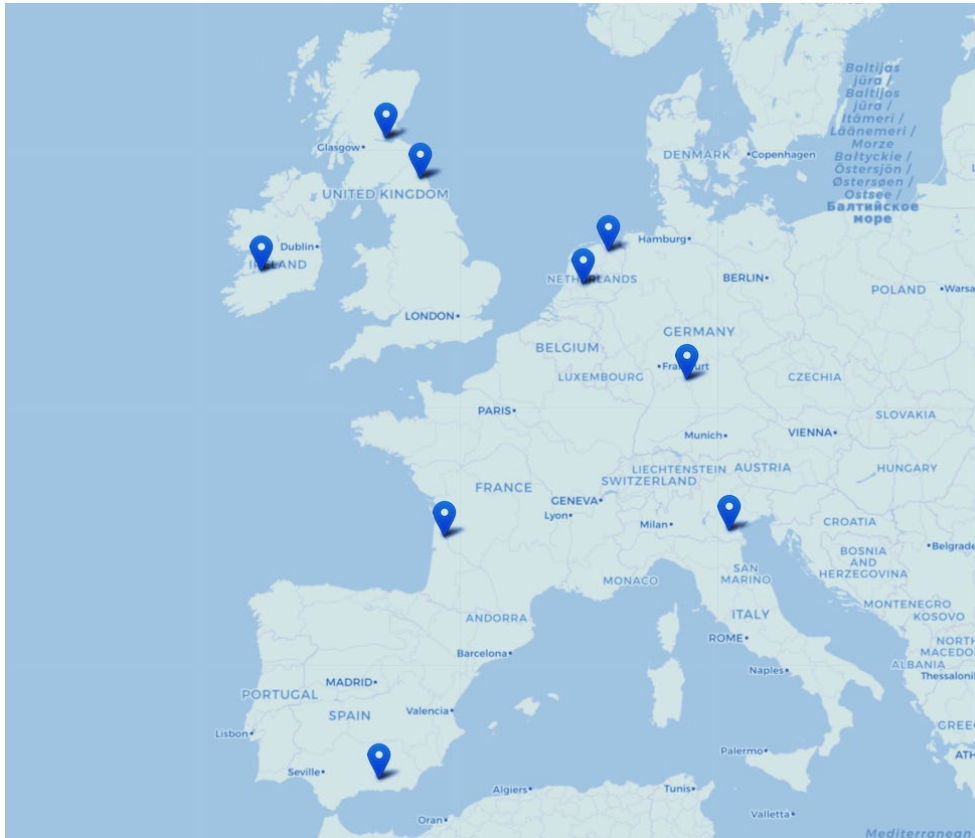
Other than for strictly personal use, it is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

The publication may also be distributed here under the terms of Article 25fa of the Dutch Copyright Act, indicated by the "Taverne" license. More information can be found on the University of Groningen website: <https://www.rug.nl/library/open-access/self-archiving-pure/taverne-amendment>.

**Take-down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

*Downloaded from the University of Groningen/UMCG research database (Pure): <http://www.rug.nl/research/portal>. For technical reasons the number of authors shown on this cover page is limited to 10 maximum.*



## Les points de vue des acteurs clés sur l'intégration institutionnelle de la telecollaboration

Études de cas de 9 établissements d'enseignement  
supérieur européens

Résumé



Evidence-Validated Online Learning through Virtual Exchange

## Rapport du projet EVOLVE:

EVOLVE Project Team. (2020). *Key drivers' perspectives on the institutional uptake of virtual exchange. Case Studies from 9 European HEIs*. EVOLVE Project publication.  
<http://hdl.handle.net/11370/86cbbfd8-64e8-44e9-aa2a-5e01993528d8>



Avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union Européenne.

Malgré le soutien de la Commission européenne pour la production de cette publication, les avis exprimés n'engagent que les auteurs et la Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait des contenus de cette publication.



Ce document a été mis à disposition par le projet EVOLVE ([www.evolve-erasmus.eu](http://www.evolve-erasmus.eu)) et doit être utilisé conformément à la licence Creative Commons en vigueur.

## Résumé

Ce rapport a été réalisé dans le cadre d'EVOLVE<sup>1</sup> (Evidence-Validated Online Learning through Virtual Exchange), un projet de coopération prospective Erasmus+ AC3 qui vise à intégrer la télécollaboration en tant que pratique pédagogique innovante dans les établissements d'enseignement supérieur en Europe. Coordonné par l'Université de Groningue aux Pays-Bas, le projet a duré du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Ce rapport présente les résultats d'une analyse d'études de cas conduite dans le cadre du projet EVOLVE. Notre question de recherche portait sur l'identification des motivations et des mesures prises par des acteurs clés en vue de l'introduction et de la mise en œuvre de la télécollaboration dans différentes disciplines au sein d'établissements d'enseignement supérieur. Les études ont été conduites sous forme d'entretiens semi-directifs (par visioconférence) avec des acteurs clés de la télécollaboration dans neuf établissements d'enseignement supérieur (ES) en Europe. La présente étude s'inscrit dans la suite d'une étude initiale menée dans le cadre du projet EVOLVE (Jager et al., 2019) qui visait à identifier l'état actuel de la compréhension et de la mise en œuvre de la télécollaboration dans les établissements d'enseignement supérieur en Europe par quatre types d'intervenants différents : enseignants, animateurs pédagogiques, responsables de l'internationalisation et décideurs politiques.

La télécollaboration, parfois aussi appelée échange virtuel, échange interculturel en ligne ou apprentissage collaboratif international en ligne, est une pratique pédagogique transnationale et interculturelle innovante basée sur la communication et l'interaction numériques, d'une certaine durée, entre des individus appartenant à des milieux culturels différents. Sous la conduite d'enseignants ou d'animateurs expérimentés, la télécollaboration amène des étudiants d'établissements géographiquement distants à participer à des activités collaboratives en ligne qui leur permettent de développer des compétences en langues étrangères, une littératie médiatique et des compétences interculturelles, en plus de permettre d'aborder le contenu d'un cours et/ou des questions sociétales sous des perspectives culturelles et/ou disciplinaires différentes. Bien que la télécollaboration ait été mise en œuvre avec succès à travers le monde au cours des 20-30 dernières années principalement dans l'enseignement des langues, les humanités, les sciences sociales, ainsi que le commerce et l'économie, il est apparu que son intégration en tant qu'élément structurel et institutionnel dans les pratiques d'enseignement existantes demandait des efforts importants (O'Dowd & Lewis, 2016).

Les défis de la mobilité physique, tels que les coûts (environnementaux) et le manque d'inclusion, ont cependant suscité un intérêt accru de la part des décideurs politiques et des dirigeants au sein et en dehors de l'enseignement supérieur pour l'utilisation de la télécollaboration en tant qu'outil numérique d'internationalisation à domicile et d'internationalisation du curriculum (Beelen & Jones, 2015; Leask, 2015). L'actuelle pandémie de COVID-19 a renforcé les voix qui s'élevaient déjà pour réclamer des solutions alternatives et complémentaires à la mobilité physique et pour permettre à tous les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale pertinente sans avoir à se déplacer physiquement à l'étranger. Plusieurs projets de télécollaboration financés par l'UE au cours des trois dernières années, comme NICE<sup>2</sup>, Erasmus+ Virtual Exchange<sup>3</sup> et EVOLVE, sont

---

<sup>1</sup> <https://evolve-erasmus.eu/>

<sup>2</sup> <https://www.nice-eu.org/>

<sup>3</sup> <https://europa.eu/youth/erasmusvirtual>



des indicateurs forts de cet intérêt descendant (top-down). En outre, la télécollaboration a été récemment introduite et étudiée en tant qu'outil de développement des connaissances et des aptitudes transversales et disciplinaires dans d'autres disciplines que l'enseignement des langues, les humanités, les sciences sociales, ainsi que le commerce et l'économie (voir par ex. O'Dowd, 2018).

On peut donc s'attendre à ce que ces développements et le passage soudain à un enseignement en ligne en raison de la pandémie contribuent à établir la télécollaboration dans l'ES et à en faire un outil de mobilité mixte, c'est-à-dire une association de mobilité présentielle ou virtuelle et de collaboration en ligne structurée (Helm & O'Dowd, 2020).

À travers cette étude de cas sur des établissements déterminés à pousser plus loin l'intégration de la télécollaboration, le projet EVOLVE vise à mieux appréhender l'intégration de la télécollaboration dans les établissements d'enseignement supérieur en rendant compte de la progression de la télécollaboration dans les établissements, des stratégies adoptées, des interactions clés et des principaux intervenants concernés, des grands axes de développement de la télécollaboration au sein des établissements et de l'ampleur de la reconnaissance institutionnelle des pratiques de télécollaboration. Pour y parvenir, nous nous sommes concentrés sur les motivations et les mesures prises par les acteurs clés en vue de l'introduction et de la mise en œuvre de la télécollaboration dans leur établissement.

## 2 Résultats

Les résultats de cette recherche comportent un ensemble de sept observations clés et de cinq recommandations pour réussir l'intégration institutionnelle de la télécollaboration. Nous les décrivons ci-dessous, après avoir présenté au lecteur quatre points importants à retenir.

### Points importants à retenir

1. Le premier de ces points clés est **l'importance des acteurs ascendants dans l'initiation et la mise en œuvre de la télécollaboration dans les établissements d'enseignement supérieur**. Cette recherche a montré que les activités de télécollaboration dans les neuf universités concernées ont été initiées et mises en œuvre de manière ascendante, par des acteurs comme des enseignants et le personnel des centres de services. Ces personnes très motivées ont souvent travaillé à la mise en œuvre de la télécollaboration dans leur université sur leur temps et avec leurs ressources propres, potentiellement au détriment de leur développement de carrière. Nous pouvons ainsi affirmer que ces individus sont des pionniers de la télécollaboration dans leur université. L'importance des acteurs ascendants dans la mise en œuvre de la télécollaboration est un résultat qui traverse ce rapport et qui est souligné au paragraphe 3.1.
2. La question de recherche avait pour visée de savoir ce qui poussait les personnes interrogées à s'engager dans la télécollaboration et **il est apparu que les motivations des acteurs clés étaient fortement liées à l'apprentissage des étudiants**. Les enseignants, mais aussi des acteurs dans d'autres domaines, ont notamment parlé avec passion d'enrichissement des expériences d'apprentissage des étudiants, de création de rencontres internationales auxquelles les étudiants n'auraient sinon pas accès et d'un impact positif sur le développement des compétences des étudiants. Leur engagement à

améliorer la formation des étudiants était palpable et pourrait expliquer dans une certaine mesure pourquoi ces acteurs clés continuent à mettre en œuvre la télécollaboration en dépit des défis et des coûts.

3. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la télécollaboration est mise en œuvre par des acteurs ascendants très motivés par les apprentissages de leurs étudiants. Cependant, **les acteurs clés ont souligné la nécessité de formaliser le soutien accordé**. Le soutien au personnel chargé de mettre en œuvre la télécollaboration pourrait comprendre des dispositions pratiques comme des décharges de temps, des fonds ou du personnel supplémentaire et/ou des conditions favorables comme une culture d'innovation axée sur le développement professionnel et une volonté d'adaptation des curriculums. Bien que les acteurs clés aient indiqué qu'ils disposaient déjà d'un certain soutien, cette recherche a montré que le degré de soutien et d'engagement de leurs collègues et des responsables des départements, centres de services ou institutions était globalement limité et peu formalisé.
4. Cette recherche s'est également intéressée aux mesures prises par les acteurs clés pour mettre en œuvre la télécollaboration. Tout en mettant en lumière le manque de soutien accordé à ces individus, l'étude a aussi montré que lorsque le soutien est bien présent, il peut améliorer la mise en œuvre de la télécollaboration de manière significative. En résumé, **cette étude a établi qu'une augmentation de la coopération entre les intervenants concernés actifs dans différents secteurs se traduisait par une augmentation de l'intégration de la télécollaboration**. Cela signifie que plus les acteurs clés reçoivent de soutien et d'engagement pour leurs activités de télécollaboration (horizontalement à partir des centres de services et verticalement de la part des décideurs politiques à un niveau institutionnel moyen et supérieur), plus les télécollaborations sont intégrées et durables. Ces résultats peuvent être observés dans les tableaux du paragraphe 3 de notre rapport et ils montrent que, quel que soit l'acteur clé, sans l'engagement des trois niveaux, la télécollaboration demeure une pratique plus locale qu'institutionnalisée.

## Points clés

L'analyse des neuf études de cas permet de dresser un panorama des modalités d'application et de mise en œuvre de la télécollaboration actuelles. Elle montre le niveau de soutien et les conditions dans lesquelles les acteurs clés cherchent à institutionnaliser la télécollaboration dans leurs universités. Chaque résultat est lié aux autres facteurs en jeu et renforce ainsi la situation dans laquelle des acteurs ascendants travaillent indépendamment les uns des autres et l'absence de structure formelle de ressources, de financement ou de contacts pour développer la télécollaboration dans leur université.

1. **Définitions** : Notre étude permet d'établir que la conception et les définitions de la télécollaboration varient selon les personnes interrogées. Néanmoins, cette absence de définition institutionnelle et de conception homogène de ce qu'est la télécollaboration chez les acteurs clés chargés de sa mise en œuvre révèle la façon dont celle-ci émerge en tant que pratique institutionnelle. En effet, la variation des conceptions est le fait d'une émergence de la télécollaboration de bas en haut et sa prise en charge principalement



portée par des individus. En outre, les définitions différentes de la télécollaboration par les acteurs clés nous donnent un aperçu très riche des éléments qu'ils privilégient dans la pratique et qui les motivent à mettre en œuvre la télécollaboration.

2. **Combinaison de modèles de télécollaboration** : Dans cette même optique, la mise en œuvre de la télécollaboration par les neuf universités revêt des formes différentes, allant parfois déjà jusqu'à représenter une alternative ou un complément à la mobilité physique. Cette variété de formes et de mises en œuvre reflète l'ingéniosité des acteurs clés ainsi que la flexibilité de l'intégration de la télécollaboration dans les curriculums ou dans les départements en tant que prolongement en ligne de l'internationalisation à domicile et de l'internationalisation du curriculum.
3. **Compétences interculturelles** : La télécollaboration fournit un environnement d'apprentissage qui permet de développer des compétences interculturelles et des compétences générales (soft skills). Cependant, toutes les disciplines ne perçoivent pas ces compétences comme étant tout aussi pertinentes, ce qui signifie que les activités de télécollaboration ont tendance à se limiter à des disciplines spécifiques, à savoir l'enseignement des langues, les humanités, les sciences sociales, ainsi que le commerce et l'économie.
4. **Silos** : Les activités de télécollaboration se déroulent en silos dans les universités. Lorsque des activités de télécollaboration ont lieu dans plusieurs départements, les acteurs clés les ont généralement mis en œuvre de manière indépendante.
5. **Investissement institutionnel** : L'étude a mis en évidence des écarts notables entre les niveaux d'investissement institutionnel en termes de financement, de soutien et de ressources. Ces écarts sont significatifs puisque la recherche a montré que l'investissement institutionnel était un facteur critique de réussite de l'intégration de la télécollaboration.
6. **Comblent l'écart** : En relation avec l'observation précédente, cette étude a établi que les conditions nécessaires au succès de la mise en œuvre de la télécollaboration commençaient à se matérialiser avec l'augmentation des investissements et avec la coopération institutionnelle entre les différents secteurs. Cela souligne le besoin de combler l'écart entre l'engagement ascendant, l'engagement du « milieu » institutionnel au niveau des départements et des centres de services et l'engagement institutionnel supérieur descendant des conseils de faculté d'école ou d'université. Les données de cette recherche montrent que le succès et l'étendue de la mise en œuvre de la télécollaboration dans les établissements d'enseignement supérieur nécessitent l'engagement de tous les partis concernées (enseignants, centres de services, départements et le niveau institutionnel supérieur).
7. **Télécollaboration en période de COVID-19** : Depuis mars 2020, la pandémie mondiale a fortement restreint les déplacements internationaux. Bien qu'un vaccin potentiellement efficace ait été annoncé au moment de la rédaction du présent rapport (décembre 2020), l'avenir immédiat de la mobilité internationale et par conséquent le besoin immédiat de télécollaboration incitent à agir sans délai si l'on veut que les étudiants actuels puissent continuer à bénéficier d'une expérience internationale dans le cadre de leurs études. Par ailleurs, le passage des cours en ligne signifie que les enseignants se familiarisent un peu partout avec l'enseignement dans des environnements virtuels. Les universités qui ont

participé à cette étude ont indiqué qu'elles n'avaient jamais observé une telle progression de la télécollaboration dans les priorités politiques avant la pandémie, ce qui crée une dynamique en faveur de l'implémentation de la télécollaboration dans le cadre d'une stratégie d'internationalisation inclusive et viable. Or, même si la télécollaboration a gagné au cours de l'année écoulée en termes de priorité, l'impact de ce changement de pratiques et de perspectives pédagogiques reste encore à établir au-delà de la crise actuelle.

## Recommandations

Étant donné que la nouvelle perception de la télécollaboration est liée à la situation actuelle de COVID-19, cette étude a identifié cinq éléments nécessaires à la réussite de la mise en œuvre de la télécollaboration dans les établissements d'enseignement supérieur.

1. À la suite de l'observation sur l'investissement institutionnel, cette étude montre que les personnes chargées de la mise en œuvre de la télécollaboration doivent bénéficier d'un financement institutionnel pour les structures de soutien et la formation.
2. Un engagement ascendant et descendant actif, avec la participation des domaines d'expertise concernés, des directeurs d'études dans les départements et des responsables des centres de services est une condition importante pour le développement de la télécollaboration.
3. Une politique écrite claire sur la télécollaboration au niveau des universités et des facultés/écoles pour uniformiser la pratique interne de la télécollaboration.
4. Des stratégies explicites pour promouvoir la télécollaboration parmi et en coopération avec des enseignants (pionniers) pour renforcer les capacités des enseignants des établissements d'enseignement supérieur.
5. La reconnaissance de la télécollaboration pour les étudiants, notamment en termes de crédits ECTS, et une approche plus flexible de l'apprentissage international.

## Conclusions

Cette étude est une étape préliminaire pour de futures recherches et une exploration des développements dans le temps dans la mesure où les études de cas peuvent comporter des séries d'événements corrélés (Starman, 2013). Les études de cas nous ont fourni des informations précieuses qui serviront à l'utilisation et l'étude futures de la télécollaboration en tant que forme d'apprentissage actif et expérientiel et pourront contribuer à établir la télécollaboration comme pratique courante dans l'enseignement supérieur. Plusieurs de ces informations sont présentées ci-dessous.

1. Pour saisir la valeur et les avantages réels de la télécollaboration pour l'enseignement et l'apprentissage et pour s'y engager pleinement, **il est fortement recommandé au personnel d'en faire lui-même l'expérience** au moyen d'une formation expérientielle à la télécollaboration, comme proposée sous formes de REO (ressources éducatives ouvertes) dans les projets EVOLVE, Erasmus+ Virtual Exchange et NICE.





2. Pour profiter pleinement aux étudiants et aux enseignants, **la télécollaboration doit devenir une pratique récurrente et durable à travers le curriculum**. C'est-à-dire qu'en ayant la possibilité de participer à plusieurs télécollaborations au cours de leur carrière, les étudiants pourront tirer les leçons de leurs expériences précédentes et donc améliorer leurs compétences dans des télécollaborations ultérieures. Les enseignants seront capables de reproduire chaque semestre ou chaque année la même télécollaboration, ce qui fera d'eux de meilleurs animateurs, réduira leur charge de travail et contribuera à la création d'un sentiment de communauté de télécollaboration au sein de leur département, faculté ou université.

Dans cette optique, on peut envisager des scénarios où en remplacement ou en complément d'un semestre à l'étranger à un moment donné de leur parcours, les étudiants pourraient, comme c'est déjà habituellement le cas aujourd'hui, développer leur expérience internationale en participant à des activités de télécollaboration en alternance avec une mobilité facultative à des fins de courts séjours pendant la durée de leur carrière. Ce type de mobilité mixte pourrait augmenter l'inclusion en permettant aux étudiants qui ne peuvent pas se rendre à l'étranger pour des raisons d'ordre personnel, financier ou autre, d'acquérir une expérience internationale virtuelle de qualité en cohérence avec les objectifs définis par les établissements d'enseignement supérieur pour préparer les étudiants aux nombreux défis de notre société mondiale du 21<sup>e</sup> siècle.

6

À cet effet, il faudra **développer le soutien institutionnel et la pédagogie de la télécollaboration**, de préférence au sein des programmes de développement professionnel existants qui encouragent des formes d'apprentissage et d'enseignement innovantes et actives, car c'est là la véritable place de la pratique de la télécollaboration.

## Références

- Beelen, J., & Jones, E. (2015). Redefining Internationalization at Home. In A. Curaj, L. Matei, R. Pricopie, J. Salmi, & P. Scott (Eds.), *The European Higher Education Area* (pp. 59 - 72). Springer. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-20877-0\\_5](https://doi.org/10.1007/978-3-319-20877-0_5)
- Helm, F., & O'Dowd, R. (2020). *Virtual Exchange and its role in Blended Mobility Initiatives*. UNICollaboration Position Paper. <https://www.unicollaboration.org/wp-content/uploads/2020/09/Position-paper-on-Blended-Mobility.pdf>
- Jager, S., Nissen, E., Helm, F., Baroni, A., & Rousset, I. (2019). *Virtual Exchange as Innovative Practice across Europe: Awareness and Use in Higher Education. EVOLVE Project Baseline Study*. <http://hdl.handle.net/11370/de9b9f72-b11b-4f28-9a17-eea6b76c62c4>
- Leask, B. (2015). *Internationalizing the curriculum* (1st ed.). Routledge.
- O'Dowd, R., & Lewis, T. (Eds.). (2016). *Online Intercultural Exchange: policy, pedagogy, practice*. Routledge.

O'Dowd, R. (2018). From telecollaboration to virtual exchange: state-of-the-art and the role of UNICollaboration in moving forward. *Journal of Virtual Exchange*, 1, 1-23.  
<https://doi.org/10.14705/rpnet.2018.jve.1>

Starman, A. B. (2013). The case study as a type of qualitative research. *Journal of Contemporary Educational Studies*, 1(1), 28-43.